

COMMUNICATIONS.

---

NOTE SUR UN AXIS HUMAIN DE LA GROTTÉ DES FÉES,  
À ARCY-SUR-CURE,

PAR M. E.-T. HAMY.

M. l'abbé Parat, curé de Bois-d'Arcy, qui continue avec persévérance et succès les recherches entreprises naguère par le marquis de Vibraye et le docteur Ficatier dans les vallées de l'Yonne et de la Cure<sup>(1)</sup>, a trouvé, il y a quelque temps, au milieu de terres remaniées provenant de la grotte des Fées une *vertèbre humaine* qui lui rappelait tout à fait par sa couleur et par son état de conservation les ossements des argiles sableuses jaunâtres du niveau inférieur de cette caverne. C'était un *axis*, presque complet, et M. Parat, qui avait vu au Muséum, dans la collection de Vibraye, l'atlas recueilli naguère par Franchet<sup>(2)</sup>, au sein même de ces alluvions profondes, se demanda si ces deux vertèbres, exhumées ainsi à un si long intervalle, ne proviendraient pas d'un seul et même sujet, disloqué par les eaux et auquel aurait aussi appartenu la célèbre mâchoire qui a donné lieu naguère à d'intéressantes discussions<sup>(3)</sup>.

Il fallait, pour s'assurer de cette origine commune, placer en contact l'atlas de Franchet et l'*axis* découvert par M. l'abbé Parat. L'envoi de cette dernière pièce osseuse au Muséum vient de me permettre ce rapprochement,

(1) Cf. A. PARAT. Les grottes de la Cure et de l'Yonne. Recherches préhistoriques (*Congr. Internat. d'Anthrop. et d'Arch. préhist.*, 12<sup>e</sup> session, Paris, 1900, in-8°, p. 63-76, etc.)

(2) M. DE VIBRAYE, Notes sur de nouvelles preuves de l'existence de l'homme dans le centre de la France à une époque où s'y trouvaient aussi divers animaux qui, de nos jours, n'habitent pas cette contrée (*Comp. rend. acad.*, etc., 29 février 1864). — M. de Vibraye établit nettement que c'est lorsque les couches supérieures et moyennes avaient entièrement disparu sous la pioche de ses ouvriers « qu'un intelligent et savant collaborateur, M. Franchet, retira de ses propres mains, à la base de la couche inférieure et presque sur le rocher même, un atlas humain s'associant à de nombreux ossements d'Ours et d'Hyènes des cavernes » (p. 423).

(3) DE VIBRAYE, Notes sur les ossements fossiles accompagnés d'une mâchoire humaine trouvée dans les grottes d'Arcy (*Bull. soc. géol. de France*, 2<sup>e</sup> série, t. XVII, p. 462 et suiv., 1860). ED. DUPONT, Études sur les fouilles scientifiques exécutées pendant l'hiver de 1865-1866, dans les cavernes des bords de la Lesse (*Bull. acad. roy. de Belgique*, 2<sup>e</sup> sér., t. XXII, pl. II, 1866). — Cf. *Crania Ethnica*, p. 24-25, fig. 24 et pl. II.

et j'ai constaté, non sans étonnement, que les deux os offrent les mêmes caractères physiques, et s'emboîtent anatomiquement de la manière la plus démonstrative.

A la suite de cette épreuve concluante, M. l'abbé Parat a bien voulu offrir la précieuse relique ainsi identifiée, au Muséum, où elle est venue rejoindre sur un des panneaux de la collection de Vibraye la voisine, dont elle était depuis si longtemps séparée.

En présentant à l'assemblée des naturalistes ces deux restes de l'homme de la grotte des Fées, contemporains de « l'industrie du Moustier » dont est pénétré sur 0 m. 50 d'épaisseur le limon sableux jaune où abondent l'Ours et la Hyène, j'en vais brièvement indiquer les traits les plus apparents, tout en reconnaissant à l'avance que les *variations individuelles* de ces pièces osseuses sont si grandes qu'il paraît impossible, pour le moment du moins, d'y relever aucun caractère ethnique.

Je suis surtout frappé de l'aspect robuste des deux os et de leur développement relatif en largeur. Les insertions musculaires y sont partout vigoureusement empreintes et les surfaces articulaires s'y montrent fort nettement découpées. La hauteur de l'*axis* est tout à fait moyenne (39 millimètres), mais sa largeur, mesurée en dehors de l'articulation, avec la troisième cervicale<sup>(1)</sup> (52 millim. 5), l'emporte de 4 millimètres, c'est-à-dire de 13/100° sur la même dimension chez quatre sujets (47 millim. 5) assemblés au hasard, qui me servent de termes de comparaison.

L'apophyse odontoïde est forte et un peu redressée en arrière; la crête médiane du corps vertébral est fort accentuée et sépare deux enfoncements latéraux profonds et marqués de deux points bien visibles. Les facettes articulaires supérieures et inférieures sont largement développées, enfin et surtout les lames des deux vertèbres se montrent tout à fait robustes, et celles de l'*axis* largement dilatées en arrière.

Les apophyses transverses, mal conservées, n'offrent rien de notable, mais l'apophyse épineuse, épaisse et tuberculée, représente une sorte de *faièze* dont les rebords seraient pliés à 45 degrés ou environ. Enfin les tubercules qui limitent l'apophyse en arrière et en dehors sont séparés par un écartement de près d'un centimètre.

Par ces derniers détails surtout, la vertèbre d'Arcy se sépare quelque peu de l'*axis* des auteurs classiques. Le profil qu'on en pourrait tracer différencierait même sensiblement de ceux qu'ont adoptés Cruveilhier, Sappey ou Testut même. Mais on retrouvera des conformations analogues à celle du sujet d'Arcy dans une série quelconque, et je ne me crois pas autorisé pour l'instant à voir dans ces détails morphologiques rien de bien caractéristique.

(1) Je ne puis pas prendre la largeur maxima, à cause du mauvais état des apophyses transverses.

---